PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR

IMPÉRATIVEMENT :

- Un exemplaire de l'étude à la parcelle (étude de sol + étude de filière), quand la réalisation de cette étude est imposée par le règlement du SPANC (un modèle départemental de cahier des charges des études de sol et de filière pour l'habitat individuel est téléchargeable sur le site du Conseil général www.cotesdarmor.fr).
- Un plan de situation dans la commune du lieu-dit d'implantation du dispositif d'assainissement (1/25 000).
- Un plan cadastral permettant de situer les puits, sources ou captages dans un rayon de 100 mètres par rapport à l'habitation.
- Un schéma d'implantation (1/500) donnant les limites du terrain, la situation de l'habitation sur le terrain et par rapport aux habitations voisines, la position des différents éléments de l'installation, les canalisations, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente.

ÉVENTUELLEMENT :

- Un exemplaire de la notice technique de chaque appareil avec plans et coupes.
- Un schéma type du dispositif à installer.
- Les conclusions de l'étude de zonage d'assainissement lorsqu'elles sont disponibles pour le secteur concerné.
- Une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).

LE DEMANDEUR ET L'INSTALLATEUR du dispositif s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier, après réception de l'autorisation, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

LE DEMANDEUR s'engage également à entretenir son installation.

LE DEMANDEUR autorise les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Fait à _____ Le _____

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur, *Signature de l'installateur,*

Le SPANC devra vérifier la conformité de la réalisation des travaux. Dans ce but, le SPANC devra être averti suffisamment tôt et **impérativement** avant tout recouvrement des installations pour lui permettre de vérifier le dispositif mis en place.

RÉFÉRENCES :

- *Arrêtés du 7 septembre 2009*
- *Référence technique : XP DTU 64.1 P1-1 et P1-2 de mars 2007.*
  Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) diffusé par l'AFNOR et le CSTB.

LOUDEAC communauté

Contrôles Assainissement

02 96 66 40 11
reseauxassainissement@loudeac-communaute.bzh
73 boulevard de Penthièvre • 22600 LOUDEAC
www.bretagnecentre.bzh

Transmis au SPANC pour instruction

Le _____

Signature,

Observations éventuelles :

Pour votre dossier, merci de compléter les quatre pages qui suivent

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les renseignements demandés dans ce document ont pour but de permettre au service qui étudiera votre projet de mieux le cerner. Un dossier complet et bien préparé raccourcira les délais de réponse.

COMMUNE DE _____

DEMANDEUR

Nom, Prénom : _____
Adresse complète : _____
Tél. : _____
Personne à contacter _____
Tél. : _____

PROJET SITUÉ À
Adresse
(n° voie, lieu-dit, …) : _____

Références cadastrales du terrain
(sections et n° de parcelles) : _____

NATURE DU PROJET

- ☐ Construction neuve ou rénovation
  Certificat d'urbanisme n° : _____
  Délivré le : _____
- ☐ Construction faisant l'objet de la demande de permis de construire n° _____
- ☐ Réalisation d'une installation sanitaire sans demande de permis de construire (déclaration de travaux)
- ☐ Modification d'une installation sanitaire existante (remise aux normes).

Date de mise en place : _____

CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

LOCAUX À DESSERVIR :

EXCLUSIVEMENT À USAGE D'HABITATION

Alimentation en eau potable : ☐ Réseau d'eau public ou ☐ Puits privé

☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐ Location

Nombre de personnes simultanément présentes : ____ Nombre d'habitants potentiels ____ Nombre de chambres : ____ Nombre de pièces principales : ____

COMPORTANT D'AUTRES LOCAUX QUE CEUX D'HABITATION

Nature des locaux (hôtel, restaurant, atelier, …). **Préciser :** _____

TERRAIN D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT :

Surface totale de la parcelle (m^2) : ____ Surface construite (m^2) : ____

Topographie : ☐ terrain plat ☐ terrain avec pente < 10 % ☐ terrain avec pente >10 %

Perméabilité : ☐ faible ☐ moyenne ☐ très bonne

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre : ☐ oui ☐ non

Présence d'un point d'eau :

☐ cours d'eau ☐ plan d'eau ☐ source ☐ puits ☐ forage

☐ à moins de 35 mètres ☐ à moins de 100 mètres

(Faire apparaître les points d'eau sur les plans joints au projet)

à usage :

☐ d'alimentation humaine ☐ d'alimentation animale ☐ autre **Préciser :** _____

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?

☐ oui ☐ non

Si oui lequel ? : _____

RÉALISATION DU PROJET

Responsable du projet (maître d'œuvre, architecte, …) :

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Installateur du dispositif (si l'entreprise est choisie au moment de cette demande)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETÉ

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage, …) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation.

① Prétraitement des eaux usées (fiche n°1) :

Volume de la fosse septique toutes eaux : _____ Marque : _____

Appareils annexes : ☐ bac dégraisseur. Capacité : _____ (200 litres minimum)

☐ indicateur de fonctionnement ou préfiltre de protection.

② Épuration et évacuation des eaux prétraitées (traitement)

Un type de traitement doit être choisi parmi les différentes solutions qui vous sont proposées ci-dessous.

ÉPANDAGE SOUTERRAIN (fiche n°2)

☐ Épandage à faible profondeur sur terrain plat (profondeur des tranchées de 1 m maximum)

☐ Épandage sur sol en pente (tranchées implantées perpendiculairement à la pente)

☐ Une pompe de relevage sera nécessaire (fiche n°8) ☐ oui ☐ non ☐ avant la fosse ☐ après la fosse

Nombre de tranchées : _____ Longueur unitaire de chaque tranchée : _____ mètres

Longueur totale de l'épandage : _____ mètres

ou **LIT D'ÉPANDAGE (fiche n°3)**

Nombre de drains : _____ Longueur unitaire de chaque drain : _____ mètres

Surface totale réservée au lit d'épandage : _____ m^2

Une pompe de relevage sera nécessaire (fiche n°8) ☐ oui ☐ non ☐ avant la fosse ☐ après la fosse

ou **LIT À MASSIF DE SABLE VERTICAL (filtre à sable) NON DRAINÉ (fiche n°4)**

Surface réservée à l'infiltration : _____ m^2 (la surface minimale est de 20 m^2 avec un front de répartition de 5 m. On rajoute 5 m^2 / pièce principale supplémentaire à partir de 5 pièces principales dans l'habitation).

Une pompe de relevage sera nécessaire (fiche n°8) ☐ oui ☐ non ☐ avant la fosse ☐ après la fosse

ou **LIT À MASSIF DE SABLE VERTICAL (filtre à sable) DRAINÉ (fiche n°5)**

Surface réservée à l'infiltration : _____ m^2 (la surface minimale est de 20 m^2 avec un front de répartition de 5 m. On rajoute 5 m^2 / pièce principale supplémentaire à partir de 5 pièces principales dans l'habitation).

Le lit à massif de sable sera imperméabilisé : ☐ oui ☐ non

Une pompe de relevage est nécessaire (fiche n°8) **:** ☐ oui ☐ non

Elle sera placée : ☐ avant la fosse ☐ après la fosse ☐ après le lit à massif de sable

Le rejet se fera : ☐ au fossé ☐ à la rivière / ruisseau ☐ dans une zone de dispersion de ____ m^2

☐ au réseau pluvial ☐ dans un puits d'infiltration ☐ autres **Préciser :** _____

ou **LIT À MASSIF DE ZÉOLITE (fiche n°6) HORS ZONE SENSIBLE**

Surface réservée à l'infiltration : _____ m^2

Une pompe de relevage est nécessaire (fiche n°8) **:** ☐ oui ☐ non

Elle sera placée : ☐ avant la fosse ☐ après la fosse ☐ après le lit à massif de zéolite

Le rejet se fera : ☐ au fossé ☐ à la rivière / ruisseau ☐ dans une zone de dispersion de ____ m^2

☐ au réseau pluvial ☐ dans un puits d'infiltration ☐ autres **Préciser :** _____

ou **TERTRE D'INFILTRATION (fiche n°7)**

Surface réservée à l'infiltration au sommet : _____ m^2 (la surface minimale est de 20 m^2 avec un front de répartition de 5 m. On rajoute 5 m^2 / pièce principale supplémentaire à partir de 5 pièces principales dans l'habitation).

Surface d'infiltration à la base : _____ m^2

Une pompe de relevage est nécessaire (fiche n°8) **:** ☐ oui ☐ non

Elle sera placée : ☐ avant la fosse ☐ après la fosse

ou **AUTRES DISPOSITIFS AGRÉES (fiche n°9)**

N° d'agrément : _____ Fabricant : _____

Dénomination commerciale : _____ Capacité épuratoire : _____

Le rejet se fera : ☐ au fossé ☐ à la rivière / ruisseau ☐ dans une zone de dispersion de ____ m^2

☐ au réseau pluvial ☐ dans un puits d'infiltration ☐ autres **Préciser :** _____

Observations particulières : _____